



No de résolution  
ou annotation

Province du Québec  
Municipalité de L'Isle-aux-Allumettes

Séance ordinaire du conseil municipal de L'Isle-aux-Allumettes tenue le 11 janvier 2022 à 19h00, par visioconférence en raison des restrictions pandémiques en vigueur.

La rencontre n'est pas ouvert au public mais à laquelle sont présents, en ligne, son Honneur le maire Corey Spence et les conseillers Mariette Sallafranque, Patrick Fleming, Ivan Schryer, Nancy McGuire, Brian Adam et Robert Chafe.

La Directrice générale, Alicia Jones, est présente.

1. **Ouverture de la séance**

Le maire souhaite la bienvenue à tous et déclare la réunion ouverte à 19h05.

2. **Présence**

Tous les membres du Conseil sont présents.

3. **Enregistrement de la séance**

La réunion en cours est en cours d'enregistrement audio.

4. **Adoption de l'ordre du jour**

001-22/01

Proposé par le conseiller Chafe, appuyé par la conseillère McGuire, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté

5. **Adoption du procès-verbal**

002-22/01

Proposé par le conseiller Adam, appuyé par le conseiller Schryer, d'approuver le procès-verbal de la dernière séance régulière du conseil du 14 décembre 2021, tel que présenté.

Adopté

6. **Déclaration de Conflit d'intérêts**

Aucune.

7. **Déclaration du maire**

Le maire fait sa déclaration.

8. **Questions du public**

Aucune.

9. **Correspondance**

- Lettre d'un résident concernant un parc de planches pour les jeunes
- Lettre d'un résident concernant les limites de vitesse sur le chemin River
- Lettre d'un résident avec des préoccupations de zonage et de construction sur le chemin Cottage



003-22/01

No de résolution  
ou annotation

Proposé par le conseiller Schryer, appuyé par le conseiller Adam, que tous les sujets et préoccupations contenus dans toute cette correspondance soient discutés davantage à la prochaine réunion du comité.

Adopté

- *Demande de Logs End pour une lettre de soutien*

004-22/01

Proposé par la conseillère Sallafranque, appuyé par le conseiller Chafe, d'approuver le projet présenté par Logs End et d'autoriser la Directrice générale à envoyer une lettre d'appui à cet effet.

Adopté

#### 10. Contributions annuelles

005-22/01

##### Dons annuels – Organismes locaux à but non lucratif

Proposé par le conseiller Adam, appuyé par le conseiller Schryer, d'approuver les contributions annuelles aux organismes communautaires sans but lucratif comme suit :

CSHP (aréna)	15 000 \$
CC Harrington	1 000 \$
Terrains communs	1 500 \$
Résidence Meilleur	7 500 \$
Rés. Meilleur (Taxe)	6 700 \$ (max)
AITC	1 000 \$
Kiosque touristique	2 000 \$
Bourse DWKS	250 \$
Bourse ESSC	250 \$
Fonds de bourses Pontiac	1 000 \$
Membre CHIP FM	120\$

Adopté

#### 11. Emplois étudiants

006-22/01

##### Étudiants d'été

Proposé par la conseillère Sallafranque, appuyé par le conseiller Chafe, que cette Municipalité demande quatre (4) postes d'étudiants d'été par le programme fédéral d'emplois aux étudiants, et d'autoriser la Directrice générale à signer et envoyer ladite demande.

POUR : 4      CONTRE : 2

Adopté en division

#### 12. Comptes payables mensuels

La liste des comptes payables pour le mois décembre est présentée.

#### 13. Questions du public

Aucune.

#### 14. Varia

007-22/01

##### Annonces 2022 – Journal du Pontiac

Proposé par le conseiller Adam, appuyé par le conseiller Schryer, d'approuver le budget de publicité 2022 proposé avec le Journal du Pontiac, tel que présenté.

Adopté



No de résolution  
ou annotation

**Avis de motion**

Un avis de motion est donné par la conseillère Sallafranque et un projet de règlement est présenté pour le règlement sur la taxation municipale pour l'année 2022.

**15. Huis-clos**

008-22/01

Proposé par la conseillère Sallafranque et appuyé par la conseillère McGuire de poursuivre les discussions à huis clos, à 20h15.

Adopté

009-22/01

Proposé par la conseillère Sallafranque et appuyé par le conseiller Adam de reprendre la séance en cours, à 20h30.

Adopté

**16. Date de la prochaine réunion**

010-22/01

**Prochaine séance – 1er février**

Proposé par le conseiller Chafe, appuyé par la conseillère McGuire que la prochaine séance régulière aura lieu le 1er février 2022 à 19h00, au bureau municipal.

Adopté

**17. Clôture de la réunion**

011-22/01

Proposé par la conseillère McGuire, appuyé par la conseillère Sallafranque, que la séance soit levée à 20h45.

Adopté

Directrice générale / Secrétaire-trésorière

Maire

Je, *Corey Spence*, *maire*, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, conformément à l'article 142 (2) du Code municipal.